

Inventaire de la biodiversité de la faune aquatique sur différents affluents du fleuve

Ville de Québec, le 11 octobre 2022– L'OBV de la Capitale a réalisé un inventaire de la biodiversité de la faune aquatique sur différents affluents du fleuve, soit dans l'embouchure des rivières du Cap Rouge et Beauport ainsi que le ruisseau du Moulin et la décharge du Lac Saint-Augustin. Les inventaires ont été réalisés en mettant l'accent sur la recherche d'espèces à statut qui ont déjà été recensées dans le secteur, mais dont peu de données récentes sont disponibles, telles que le bec-de-lièvre, l'éperlan arc-en-ciel et l'anguille d'Amérique. Ces inventaires ont été menés au printemps et à l'été 2022, et ce, par l'entremise de 3 campagnes de travaux terrain

Mieux comprendre la dynamique écologique

Une caractérisation de l'habitat du poisson a également été réalisée, incluant l'identification des problématiques, dont la présence d'espèces exotiques envahissantes aquatiques. Un plan d'action comprenant des propositions d'aménagement ainsi que des actions de mise en valeur sera ensuite proposé et aura pour objectif de favoriser la pérennité de ces écosystèmes et des usages du Saint-Laurent. Ce projet permettra de mieux comprendre la dynamique écologique retrouvée à l'embouchure de ces cours d'eau, ainsi que de mieux guider les actions de conservation via l'amélioration de la qualité et de la quantité des habitats pour la faune aquatique. Les espèces fauniques concernées par de futurs aménagements seront déterminées d'après les résultats de l'échantillonnage.

La qualité de l'eau, un élément déterminant

Une des problématiques qui est documentée pour ces différents cours d'eau est la mauvaise qualité d'eau, due notamment à des déversements de provenance diverse, à l'imperméabilisation des sols ainsi qu'au rejet des égouts pluviaux directement dans ces cours d'eau. À la suite de ce projet, des recommandations seront émises pour améliorer l'habitat du poisson, mais il est certain que la qualité de l'eau demeure une pierre angulaire pour améliorer la qualité de ces habitats aquatiques situés en milieu urbain.

Écosystèmes subissant de fortes pressions anthropiques

Plusieurs pressions anthropiques près des cours d'eau visés pourraient représenter un risque pour la diversité et l'intégrité écologique de ces milieux. Entre autres, la forte proximité de l'autoroute près des embouchures de la rivière Beauport et du ruisseau du Moulin ainsi que l'urbanisation autour de l'ensemble des zones visées. Ces effets provoquent généralement une détérioration de l'habitat aquatique, puisqu'ils sont souvent accompagnés de la détérioration de la bande riveraine ainsi que de l'espace de liberté du cours d'eau, engendrant un apport de sédiments élevé dans le cours d'eau,

colmatant les frayères, et diminuant l'hétérogénéité de l'habitat, qui est un élément primordial pour une bonne diversité faunique. De plus, plusieurs des cours d'eau présentent des obstacles à la libre circulation du poisson, et peu d'information était disponible à ce sujet.

Zones susceptibles aux introductions d'espèces exotiques envahissantes (EEE)

Étant donné que les cours d'eau visés se déversent dans le fleuve Saint-Laurent, ces derniers sont susceptibles d'être envahis par des EEE aquatiques présentes dans le fleuve, tels que la moule zébrée, la moule quagga et le gobie à tache noire. L'OBV de la Capitale souhaite avoir un portrait de la situation pour évaluer s'il est possible de freiner leur avancée dans les cours d'eau.

Partenaires essentiels

Différents partenaires ont été impliqués dans ce projet. C'est le cas notamment d'AECOM, qui a fourni son expertise en ce qui concerne la réalisation d'inventaire de faune aquatique. Le bureau du Nionwentsio, de la Nation huronne-wendat, a également été partenaire du projet, notamment pour son expertise en inventaire de faune aquatique, ainsi que pour son expertise spécifique concernant les inventaires d'anguille d'Amérique.

Financement

La valeur totale du projet s'élève à 100 000 \$. Le principal bailleur de fonds permettant la réalisation de ce projet est le Fonds d'action Saint-Laurent (FASL), qui contribue au projet à la hauteur de 73 500 \$ avec son Programme Affluents Maritime, coordonné par le Regroupement des organismes de bassins versants du Québec (ROBVQ), grâce au soutien financier du gouvernement du Québec dans le cadre d'Avantage Saint-Laurent, la nouvelle vision maritime provinciale. La ville de Québec contribue également au financement de ce projet, en fournissant un montant de 25 000 \$. L'Organisme des bassins versants de la Capitale fournit une contribution nature de 1 500 \$ pour la réalisation de ce projet.

— 30 —

À propos de l'Organisme des bassins versants de la Capitale

L'Organisme des bassins versants de la Capitale est l'un des 40 OBV mandatés par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques l'environnement (MELCC). En concertation et en collaboration avec les acteurs de l'eau de son territoire, l'OBV de la Capitale, veille à assurer la planification et la réalisation d'un plan directeur de l'eau, à coordonner des projets visant la préservation et la mise en valeur de l'eau ainsi qu'à assurer la gestion durable de la ressource en eau et de ses usages.

À propos du Fonds d'action Saint-Laurent (FASL)

Le Fonds d'action Saint-Laurent est un organisme de bienfaisance voué au soutien financier de projets qui favorisent la conservation des écosystèmes et de la biodiversité du fleuve Saint-Laurent et de son golfe ainsi que le maintien et la mise en valeur de ses usages.



Organisme
des bassins
versants
de la Capitale



À propos du ROBVQ



Regroupement des organismes
de bassins versants du Québec

Les organismes de bassins versants (OBV) sont mandatés par le gouvernement en vertu de la Loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et favorisant une meilleure gouvernance de l'eau et des milieux associés. En concertation avec les acteurs de l'eau de leur territoire, ils élaborent et assurent le suivi d'un plan directeur de l'eau. Le Regroupement des organismes de bassins versants du Québec (ROBVQ) représente 40 organismes de bassins versants établis sur l'ensemble du Québec méridional regroupant quelque 900 acteurs de l'eau.

À propos d'Avantage Saint-Laurent

Lancée en 2021, Avantage Saint-Laurent est la nouvelle vision maritime du gouvernement du Québec. Elle s'articule autour de trois orientations soit celle de doter le Saint-Laurent d'infrastructures portuaires modernes et compétitives, d'assurer sur le fleuve, une navigation efficace et respectueuse des écosystèmes et d'offrir aux communautés maritimes des possibilités de développement prometteuses et durables.

Pour information :

Nancy Dionne
Directrice générale
Organisme des bassins versants de la Capitale
418 522-0006 Poste 3032
nancy.dionne@obvcapitale.org